

DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE  
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du vendredi 8 avril 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 11  
Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux le vendredi 8 avril à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022\_D05 : Budget Communal : Vote du Budget Primitif pour 2022.  
Le 1 avril 2022

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absent :**

**Absent donnant procuration :**

LECUTIER Jean-Marc donne procuration à AUSSILLOU Pierre.  
RAYSSEGUIER Christian donne procuration à CABROL Jacqueline.

**Secrétaire de séance :**

Mr RUIZ Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur MILHET Benoit, premier adjoint, propose au Conseil Municipal le Budget Primitif de la Commune pour 2022.  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour 2022 qui se trouve en annexe.

Fait à Boissezon le 8 avril 2022,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 11 avril 2022

Fait à Boissezon

Le 11 avril 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.